



Le **RAP**

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | BLEUET EN CORYMBE

N° 1, 8 mai 2024

Nouveaux traitements phytosanitaires homologués dans le bleuet en corymbe

Voici une liste de documents utiles pour s'y retrouver dans la panoplie de produits phytosanitaires homologués dans le bleuet en corymbe :

- [INSECTICIDES homologués dans le bleuet en corymbe \(en date d'avril 2023\);](#)
- [FONGICIDES homologués dans le bleuet en corymbe \(en date d'avril 2023\);](#)
- [HERBICIDES homologués dans le bleuet en corymbe](#)
- [Bleuet en corymbe : production fruitière intégrée et efficacité des traitements, bleuet en corymbe, édition 2024-2025.](#)

En complément, voici une liste des nouvelles homologations et/ou modifications d'étiquettes pour la période de mars 2023 à mars 2024 :

[CEVYA](#)

Type de produit : fongicide

Matière active : Mefentrifluconazole

Groupe de résistance : 3

Date de la dernière mise à jour de l'étiquette : 2023-11-08

Ennemi ciblé : moisissure grise, tache septorienne, pourriture sclérotique

Commentaire de l'avertisseur : il s'agit d'un nouveau produit commercial disponible dans le bleuet en corymbe. Les produits du groupe 3 sont déjà très nombreux à être homologués. Les rotations ciblant la pourriture sclérotique seront donc impossibles avec ce nouveau produit. Quant aux traitements spécifiques contre la moisissure grise, ils sont rarement nécessaires. La tache septorienne, quant à elle, n'est pas problématique au Québec pour l'instant.

MICROTHIOL DISPERSS

Type de produit : fongicide

Matière active : Soufre

Groupe de résistance : M02

Date de la dernière mise à jour de l'étiquette : 2024-02-05

Ennemi ciblé : oïdium (blanc)

Commentaire de l'avertisseur : il s'agit d'un nouveau produit commercial disponible dans le bleuet en corymbe. C'est le second produit à base de soufre homologué dans la culture, l'autre étant la CHAUX SOUFRÉE. Ce produit vise le blanc qui est une problématique mineure dans le bleuet en corymbe.

ALLEGRO 500F

Type de produit : fongicide

Matière active : Fluazinam

Groupe de résistance : 29

Date de la dernière mise à jour de l'étiquette : 2023-11-06

Ennemi ciblé : anthracnose, pourriture sclérotique, moisissure grise

Commentaire de l'avertisseur : le produit est déjà homologué depuis plusieurs années dans le bleuet contre l'anthracnose et la pourriture sclérotique. La moisissure grise a été ajoutée à l'étiquette du produit, mais des interventions sont rarement nécessaires contre cette maladie.

DANITOL

Type de produit : insecticide

Matière active : Fenpropathrine

Groupe de résistance : 3

Date de la dernière mise à jour de l'étiquette : 2023-09-13

Ennemi ciblé : plusieurs insectes

Commentaire de l'avertisseur : le produit est déjà homologué dans le bleuet en corymbe, notamment contre la mouche du bleuet, la drosophile à ailes tachetées et le scarabée japonais. Les charançons ont été ajoutés à l'étiquette du produit, le plus susceptible d'être nuisible étant le charançon de la prune.

BELEAF

Type de produit : insecticide

Matière active : Flonicamide

Groupe de résistance : 29

Date de la dernière mise à jour de l'étiquette : 2024-02-02

Ennemi ciblé : pucerons

Commentaire de l'avertisseur : il s'agit d'un nouveau produit commercial homologué dans le bleuet en corymbe contre les pucerons. Les pucerons sont communs dans la culture, mais ne causent pas de dommages directs et significatifs aux plants. Ils peuvent cependant être vecteurs de certains virus du bleuet en corymbe (virus des feuilles en lacet du bleuet BSSV et virus de la brunissure nécrotique du bleuet BIScV). Les interventions phytosanitaires ciblant les pucerons sont rares.

Ce bulletin a été rédigé par Christian Lacroix, agr. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'avertisseur du sous-réseau Bleuet en corymbe ou le secrétariat du RAP. Édition : Mathieu Côté, agronome et Lise Bélanger (MAPAQ). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.